

DÉCOUVREZ TOUTES NOS ACTIVITÉS DANS NOTRE AGENDA !
<http://www.maisoneurope-brest.eu/index.php?Agenda>

[Penn Europa]



LA LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE DE LA MAISON DE L'EUROPE DE BREST

N° 14 - MARS 2011

> Édito



L'Union européenne a choisi de consacrer cette année 2011 au volontariat.

En France on utilise plus généralement le terme de bénévolat. Nombre d'Européens sont engagés dans des actions au service des autres. Preuve que le souci d'une altérité est toujours bien présent et qu'il motive de plus en plus de personnes dans une société que l'on considère par ailleurs comme fortement individualiste.

Si les Européens sont nombreux à s'engager, l'Europe s'engage pour les Européens. Qu'elle soit éloignée de ses citoyens est une idée reçue. En fait, l'Europe est présente dans notre vie quotidienne dans de petits événements comme dans les grands projets structurels de notre pays, de notre région et de notre ville. En présentant les réalisations effectuées à partir de financements européens, l'UE veut montrer ses activités et sa proximité. A visiter, le site l'Europe s'engage en Bretagne ■

**Emmanuel Morucci, Président
de la Maison de l'Europe de Brest
et de Bretagne ouest**

> L'actu européenne

[FAUX MÉDICAMENTS]

■ Les députés européens ont approuvé le 16 février dernier une nouvelle loi pour lutter contre les médicaments contrefaits. Les ventes sur Internet seront également couvertes par la législation car le web est l'une des principales portes d'entrée des médicaments falsifiés sur le marché de l'UE.

En Europe, 1% à 3% des médicaments vendus au public par la chaîne d'approvisionnement légale seraient faux et 50 à 90% sur Internet ! Faux antidouleurs, faux anticancéreux... ces pratiques sont non seulement illégales mais présentent aussi un danger pour la santé. En effet, certains médicaments peuvent contenir des ingrédients nocifs (mort-aux-rats, arsenic, aluminium...).

La nouvelle directive de l'UE permettra de renforcer la traçabilité et les règles de sécurité. Cependant, la sécurité ne devra pas entraîner d'aug-



mentation de prix.

La loi prévoit la mise en place d'un code d'identification et d'emballages sécurisés réputés inviolables. Les sites Internet légaux porteront un logo commun, identifiable dans tous les pays de l'UE pour aider le public à savoir si les sites sont liés à une pharmacie autorisée. Les «pharmaciens» légaux du net devront s'enregistrer dans un fichier pour ne pas être désignés comme faussaires. Enfin, les «pharmacies» sur Internet disposeront d'un lien renvoyant au site web de l'autorité nationale compétente.

La directive prévoit des sanctions en cas d'infraction.

La nouvelle réglementation pourrait être mise en place dans les prochains mois et au plus tard en 2016 ■

 **EN SAVOIR +**

> **PARLEMENT EUROPÉEN**

<http://www.europarl.europa.eu/fr/pressroom/content/20110215PR13734/html/Faux-m%C3%A9dicaments-de-nouvelles-f%C3%A8gles-pour-mieux-prot%C3%A9ger-les-patients>

[FONDS EUROPÉENS EN BRETAGNE]

■ Le 7 février 2011, la Préfecture de région et le Conseil régional de Bretagne ont lancé le site officiel des fonds européens en région Bretagne.

Cet outil a pour objectif d'informer le grand public sur les 4 fonds qui interviennent en Bretagne : le FEDER (Fonds Européen de Développement

Régional), le FSE (Fonds Social Européen), le FEADER (Fonds européen pour l'Agriculture et le Développement Rural) et le FEP (Fonds Européen pour la Pêche). L'accès thématique aux différents dispositifs facilitera la recherche. Grâce à son module cartographique, le site permettra également aux citoyens bretons de connaître les projets financés près de chez eux.

Ce site vise par ailleurs à orienter les porteurs de projets dans leur recherche de financements : accès direct aux dispositifs d'aides, aux formulaires de demande de subvention et aux services chargés du traitement et du suivi des dossiers. Un

ensemble de ressources pour mieux communiquer sur les projet seront mis à disposition des bénéficiaires des fonds européens ■



➔ EN SAVOIR +

> SITE SUR LES FONDS EUROPÉENS EN BRETAGNE

<http://www.europe-en-bretagne.eu>

> Gros plan sur...

[LE PROGRAMME «L'EUROPE POUR LES CITOYENS»]

■ Le programme «L'Europe pour les citoyens» 2007-2013 a pour but de rapprocher l'Europe de ses citoyens et de leur permettre de participer activement à la construction européenne.

Grâce au programme, les citoyens ont la possibilité de participer à des échanges transnationaux permettant de développer un sentiment d'appartenance à des idéaux européens communs.



OBJECTIFS DU PROGRAMME

- > Stimuler la participation des citoyens dans le cadre de la construction européenne.
- > Promouvoir une identité européenne commune et l'appartenance à l'Europe.
- > Encourager le dialogue interculturel, la tolérance et le respect des valeurs.

4 ACTIONS PRIORITAIRES

Le programme est structuré en quatre types d'actions prioritaires :

1) Des citoyens actifs pour l'Europe : rapprocher les citoyens de différents pays de l'UE pour promouvoir la compréhension mutuelle, un sentiment d'appartenance à l'UE et l'émergence d'une identité européenne.
Exemple : projets citoyens associant des villes jumelées

2) Une société civile active en Europe : aider la société civile en Europe à jouer un rôle plus actif sur la scène européenne en soutenant les organisations non gouvernementales, unions commerciales, associations...
Exemple : financement d'activités de promotion de l'idée européenne.

3) Tous ensemble en Europe : pro-



mouvoir la citoyenneté européenne et mieux connaître les attentes des citoyens européens.
Exemple : développer des instruments d'information, organiser des événements à haute visibilité, réaliser des études et des enquêtes d'opinion.

4) Mémoire européenne active : Améliorer la prise en charge des traces matérielles mais également de la mémoire du passé.
Exemple : activités de préservation des principaux sites et archives liés aux déportations et à la commémoration des victimes du nazisme et du stalinisme ■

Date de dépôt des dossiers :
1^{er} juin 2011

➔ EN SAVOIR +

> SITE EUROPA

http://europa.eu/legislation_summaries/culture/l29015_fr.htm

> CONTACT

Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)
Tél. : 00.32.2.299.11.11
eacea-info@cec.eu.int

[LA DICTÉE DE L'EUROPE 2011]

■ La Maison de l'Europe de Brest et l'association Les Fêlés de l'orthographe organisent pour la 10^{ème} année consécutive une Dictée de l'Europe à l'occasion de la Journée de l'Europe 2011.

La Dictée est proposée à toutes les classes des collèges et des lycées du Finistère ainsi qu'à tous les élèves de CM1 et CM2 des écoles primaires de Brest Métropole Océane.

Cette activité sera pour les enseignants l'opportunité de faire découvrir aux élèves la diversité culturelle de l'Union européenne et de les sensibiliser aux valeurs européennes. Cette

année, le thème de la dictée sera «l'Année européenne du volontariat et du bénévolat».

Pour recevoir cette dictée (accompagnée d'une grille de correction et d'un test de départage), les enseignants intéressés s'inscriront directement avant le lundi 14 mars 2011 (délai de rigueur) à communication@maison-europe-brest.eu ou par téléphone au 02 98 46 60 09.

Une dictée de l'Europe sera par ailleurs proposée à tous (adultes amateurs et confirmés) le mercredi 4 mai à 14h30 à la faculté Ségalen à Brest ■



> FICHE ACTION COLLÈGES/LYCÉES

http://www.maisoneurope-brest.eu/document/fiche_action_dictee_coll%e8ges_lyc%e9es_JE2011.pdf

> FICHE ACTION PRIMAIRES BMO

http://www.maisoneurope-brest.eu/document/fiche_action_dictee_primaires_JE2011.pdf

[BIENVENUE CHEZ LES ROUMAINS]

■ La Maison de l'Europe et l'association Doina Finistère-Roumanie organisent une conférence sur «Le difficile exercice de la libre circulation des citoyens européens : l'exemple de la Roumanie» avec Lupsa Marius Matichescu, sociologue spécialiste de l'intégration sociale des immigrants roumains.

La libre circulation des personnes est un droit fondamental garanti aux citoyens de l'UE. Mais, depuis

les élargissements de 2004 et 2007, certains pays ont mis en place des conditions particulières à la circulation des citoyens. Quels sont ces dispositifs ? ■



**«Bienvenue chez les Roumains»
Mardi 22 mars à 20h30
à la Maison de l'Europe
(entrée libre)**

■ Les questions européennes vous passionnent ?

■ Vous souhaitez partager vos connaissances sur les pays européens ou les langues européennes ?

■ Vous aimez animer et monter des projets ?

Rejoignez la Maison de l'Europe !

Vous pourrez alors :

- Recevoir régulièrement nos informations concernant l'Europe et les activités de la Maison de l'Europe

- Participer à l'organisation d'événements européens

- Assister aux réunions thématiques

Contactez-nous !

MAISON DE L'EUROPE DE BREST ET DE BRETAGNE OUEST

CENTRE INFORMATION EUROPE DIRECT BRETAGNE OUEST

GUIDEUROPE FINISTÈRE

16 rue de l'Harteloire
29200 BREST

Tél : 02 98 46 60 09

accueil@maison-europe-brest.eu

www.maisoneurope-brest.eu

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h-18h

Mardi à vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h

Samedi matin sur rendez-vous

Bulletin d'information mensuel de la Maison de l'Europe de Brest - N° 14 - Mars 2011
Directeur de la publication : Emmanuel Morucci
Responsable de la publication : Arnaud Sadrant
Rédaction : Emmanuel Morucci - Anaïs Philippot
Crédits photos : L'Internaute - Préfecture de région Bretagne - AEDH - Service audiovisuel EUROPA
Conception : maquette Anaïs Philippot